



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

Préavis No 73/89

RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE DE PRANGINS POUR L'EXERCICE 1988

Responsable : La Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93 b de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 95 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité à l'honneur de vous communiquer ci-après son rapport sur la gestion durant l'année 1988. Les comptes communaux pour cette même année en font partie intégrante.

1. Administration générale

1.1. Municipalité

La Municipalité de Prangins a fonctionné dans la même composition et avec la même répartition des dicastères que depuis le début de la législature. Toutefois, M. Daniel FISCHER, Municipal, s'est démis de ses fonctions pour la fin de l'exercice 1988. Pour lui succéder à partir du 1er janvier 1989, M. Jean-Pierre FRUTIGER a été élu tacitement.

L'Exécutif a tenu 47 séances ordinaires. De plus, il a participé, in corpore ou en délégation, à de nombreuses séances consacrées à des affaires telles que :

- projets de construction,
- études de plans de quartiers,
- agrandissement du port,
- futur siège romand du Musée national au Château de Prangins,
- chantiers routiers et immobiliers,
- bus Nyon-Prangins,
- questions scolaires
- etc.

Il convient d'y ajouter la présence des Municipaux concernés aux séances des commissions du Conseil communal chargées d'étudier les préavis municipaux.

19 préavis ont été soumis au Conseil communal. En voici la liste :

<u>Nb</u>	<u>Objet</u>
49/88	Modification du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire
50/88	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de M. Gennaro VALENTINO
51/88	Adoption du Plan à court terme des canalisations
52/88	Achat d'un dégrilleur pour la station d'épuration, pour un montant de fr. 71'000.-
53/88	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de Mlle Karolin SCHEUFELE ressortissante allemande
54/88	Demande de crédit pour la transformation du bâtiment administratif, pour un montant de fr. 68'000.-
55/88	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de M. Antonio GALERA
56/88	Réponse de la Municipalité à la motion de M. André MEYLAN, déposée le 3 juin 1987
57/88	Demande de crédit pour la construction de vestiaires/buvette au lieu-dit "Les Abériaux" et le déplacement de l'accès au port, pour un montant de fr. 1'293'000.-
58/88	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de Mme Anita SEIFERT, ressortissante uruguayenne
59/88	Bouclement des comptes de l'exercice 1987
60/88	Renouvellement de l'arrêté d'imposition pour 1989
61/88	Demande de crédit pour l'amélioration du port des "Abériaux", pour un montant de fr. 4'420'000.-
62/88	Demande de crédit destiné à financer la construction d'un trottoir en prolongation du trottoir exis-

tant du côté Jura du passage dénivelé, en bordure de la rue de la Gare (RC 27e), pour un montant de fr. 81'000.-

63/88	Demande de crédit d'étude pour la construction d'un bâtiment scolaire, d'un abri de protection civile et d'un parking souterrain, sur les parcelles 278 et 281 au lieu-dit "La Combe-les-Places", pour un montant de fr. 377'000.-
64/88	Révision du statut du personnel de la Commune de Prangins
65/88	Demande de crédit relatif à la reconstitution de l'éclairage du carrefour de la Zyma, à la route de l'Etraz, pour un montant de fr. 32'000.-
66/88	Budget communal 1989
67/88	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de Mlle Emilia SALVO, ressortissante italienne

A l'exception des préavis Nos 60/88 et 63/88, qui n'ont été que partiellement admis, tous ces préavis ont été acceptés par le Conseil communal, parfois moyennant certains amendements.

1.2. Secrétariat municipal

Comme toujours, le Secrétariat municipal a accompli les nombreuses tâches qui sont les siennes et qui se sont concrétisées par une abondante correspondance, des procès-verbaux, réponses à des instances supérieures, etc. Toutes ces tâches ont été remplies avec diligence et compétence par notre Secrétaire municipal, assisté de ses collaboratrices.

Au chapitre du personnel, on relèvera les mutations suivantes :

Départ

Mme Anne-Lise Reymond, secrétaire municipale adjointe

Arrivée

Mme Monique Delafontaine.

En automne 1988, les services du Greffe municipal ont été regroupés au rez-de-chaussée du bâtiment communal, transformé à cet effet. La nouvelle répartition des locaux permet de renforcer l'efficacité de ces services, tout en facilitant leur travail. Elle simplifie, de plus, l'accès des administrés aux divers bureaux de l'administration communale.

1.3. Transports publics

En 1988, les bus du BNP ont parcouru 123'121 Km (1987 : 119'000 Km), dont 29'000 Km (1987 : 25'400Km) sur le parcours No 5, qui concerne Prangins.

Ce service de bus donne satisfaction aux usagers; il est toutefois encore insuffisamment utilisé et présente, pour 1988, un déficit à la charge de Prangins de Fr. 155'169.75.

La Commission du bus Nyon-Prangins, dont les délégués de la commune sont MM. Jaccard et Widmann, s'efforce de rendre ce service toujours plus attractif, afin d'offrir une alternative valable à l'usage de la voiture individuelle sur le parcours Prangins-Nyon. Une étude pour le remplacement du matériel roulant par des véhicules mieux adaptés à la configuration urbaine et régionale, est en cours.

2. Finances

Le rapport de gestion étant mis en discussion en même temps que les comptes de l'exercice 1988, nous vous laissons le soin de vous rapporter à ceux-ci, qui vous donneront toutes les informations financières en relation avec cet exercice.

De ce fait, nous nous bornerons à relever ici deux événements importants : d'une part, la hausse du taux d'impôt communal de Fr. -.60 à Fr -.70 accordée par le Conseil communal pour les années 1989 et 1990. La Municipalité, au vu des importants engagements financiers présents et à venir, avait proposé un relèvement à Fr. -.80, mais n'a pas été suivie.

D'autre part, la nouvelle péréquation intercommunale, votée en septembre 1988 par le Grand Conseil, aura pour les finances de notre commune des effets défavorables sensibles. En effet, la prise en charge d'une part accrue des dépenses cantonales, consécutive à la collocation de Prangins en classe 1, annihile dans une large mesure l'effet bénéfique qu'aurait dû avoir la hausse du taux d'impôt sur les finances communales.

Le boursier communal s'est acquitté de son travail avec autorité. Sa disponibilité vis-à-vis de la Municipalité a été appréciée.

3. Domaines et bâtiments

3.1. Terrains

La parcelle No 466 située à côté du cimetière a été aménagée pour y créer des jardins familiaux. Douze lopins d'une surface de 70 m² chacun ont pu être loués à des habitants de Prangins depuis le printemps 1988.

De nouveaux baux ont été établis pour nos parcelles de terrain agricole. L'entrée en vigueur de ces baux est fixée au 1er novembre 1989 et leur durée est de six ans. Les fermages ont été augmentés d'environ 20 %. Les nouveaux prix se situent ainsi entre Fr. 258.- et Fr. 377.- par pose.

Une table de ping-pong et un nouveau jeu ont été installés à la place de jeux des Fossés.

Deux actes d'échanges de terrain ont été signés, l'un avec M. Marcel Bader et l'autre avec M. Neligan. La commune a cédé 67 m² à M. M. Bader, et ce dernier nous a cédé 63 m² le long de la route de Bénex pour la réalisation du trottoir entre le Vieux Pressoir et la Salle communale, ainsi qu'une petite parcelle se situant le long de la rue du Carroz. Cette dernière nous sera indispensable pour une réalisation future sur la parcelle No 220 (Ancienne poste, etc.).

En vue de la réalisation de notre immeuble locatif, M. Neligan nous a cédé 26 m² le long de la route de Bénex, pour nous permettre de créer un trottoir. La commune lui a cédé la même surface côté lac de la propriété de M. Neligan.

A noter encore que la Municipalité a répondu à la motion de M. A. Meylan concernant l'aménagement des parcelles situées aux Abériaux et à la Barcarolle (Préavis No 56).

3.2. Forêts

Des travaux d'entretien de sylviculture ont été effectués au Grand Bois et au Bois des Ages. Dans l'ensemble, l'état sanitaire des forêts communales est bon.

3.3. Bâtiments

Les toitures de tous les bâtiments communaux ont été contrôlées et réparées.

D'autres travaux d'entretien et de réparation courants ont été effectués dans plusieurs de nos bâtiments. Une partie des loyers pour les baux commerciaux et pour les habitations ont été réadaptés.

3.3.1. Bâtiments locatifs

Préavis No 24 /87 : Réfection de l'immeuble "Les Oiselets"

Les derniers travaux ont pu être terminés au printemps 1988. Le montant du crédit accordé de Fr. 285'000.- a été respecté pratiquement au franc près.

Auberge communale :

A la salle à manger et dans la cage d'escalier, la moquette a été changée. La peinture a été refaite dans les six chambres et au sous-sol. Réfection également de la peinture des façades, des volets et de l'avant-toit. Dès que les fenêtres seront peintes, soit au printemps 1989, l'Etat de Vaud nous remboursera le 50 % de la facture totale concernant la réfection des façades.

Vieux Pressoir :

Une machine à laver la vaisselle a été installée. La peinture a été refaite à la cuisine, sur les portes d'entrée et les fenêtres.

Préavis No 22 /86 : Etude d'immeuble locatif de 12 appartements sur la parcelle No 473

Le projet a été mis à l'enquête publique début juillet. Suite à des oppositions, le projet a été remis à l'enquête une deuxième fois fin octobre. Cette enquête a de nouveau suscité des oppositions, lesquelles ont été levées par la Municipalité. Un recours a toutefois été déposé à la CCR. Celle-ci devra statuer et se prononcer avant que nous puissions poursuivre les démarches nécessaires à la construction de cet immeuble et d'un pavillon.

Préavis No 57 /88 : Construction de vestiaires et buvette aux Abériaux et de l'accès au port

Le nouvel accès pour le port a été réalisé au mois de juin 88. Le garage de l'ancienne buvette a été acheté par la Commune. Il a été déplacé vers la STEP et servira dès la fin des travaux de construction des vestiaires pour ranger les machines d'entretien des terrains de football. Les travaux proprement dits de construction des vestiaires ont commencé début septembre et se termineront en été 1989. La Municipalité et le FC Prangins ont établi deux conventions : l'une précise les conditions d'utilisation des installations et de la buvette par les sociétés locales, l'autre concerne l'excavation complète du sous-sol des vestiaires et son affectation.

Bâtiment de la Place :

La Municipalité a mandaté trois bureaux d'architectes pour présenter un avant-projet. L'un d'eux a été retenu et nous permettra de demander un crédit d'étude pour la transformation de ce bâtiment.

3.3.2. Bâtiments administratifs

Préavis No 54 /88 : Transformation du bâtiment administratif

Les travaux relatifs à la transformation des locaux pour l'administration communale sont

terminés. La nouvelle répartition des locaux donne entière satisfaction. Toutes les factures sont rentrées. Le crédit demandé a été dépassé d'environ fr. 5'000,-. Ce dépassement est dû principalement à la mauvaise qualité des murs, qui a entraîné des plus-values pour le plâtrier-peintre. Nous avons profité de réfectionner également le corridor et la cage d'escalier. Ces dépenses ont été affectées au compte "Entretien des bâtiments administratifs".

3.3.3. Bâtiments scolaires

La peinture sur les fenêtres, portes et avant-toit du Collège des Fossés s'est dégradée très fortement et a dû être refaite déjà en 1988 (fr. 12'000.-). Ces travaux étaient normalement prévus pour 1989 ou plus tard.

Des stores d'obscurcissement ont été installés dans six salles de classe du Collège de la Combe (fr. 12'000.-). La peinture a été refaite dans trois salles de classe (fr. 18'000.-).

Le sol de la salle de gym a été refait, suite aux dégâts d'eau qui ont été provoqués par le percement d'un tuyau de chauffage (fr. 15'000.-). Des problèmes d'assèchement de la chape ont provoqué une prolongation des travaux d'environ trois semaines. La peinture des parois et du plafond sera entreprise pendant les vacances d'été 1989.

Préavis No 63/88 : Etude pour la construction d'un bâtiment scolaire

Le crédit accordé pour l'étude d'un avant-projet permettra de demander le solde du crédit d'étude en juin 1989.

3.4. Port des Abériaux

Préavis No 61/88 :

Les travaux relatifs à l'amélioration du port des Abériaux ont commencé fin décembre 1988 et devront être terminés au début de l'été 1990.

3.5. Commission Municipale d'énergie

La commission consultative en matière d'énergie est actuellement composée de quatre membres. Sur la demande de cette commission de renforcer son effectif, la Municipalité a nommé M. M. Walter Hediger et Walter Schupbach au mois d'octobre 1988. La nomination de ces deux nouveaux membres, qui exercent une profession liée aux problèmes énergétiques, permet à cette commission, présidée par M. J.-M. Bettems, de renforcer son efficacité.

A noter encore que M. E. Baumann a donné sa démission pour la fin de l'année 1988.

4. Travaux

4.1. Police des constructions

Le boom que connaît la construction dans la région de La Côte n'est pas resté sans effet sur Prangins. De nombreux projets de construction ont vu le jour, ainsi qu'en témoignent les permis de construire délivrés :

1986 :	32
1987 :	62
1988 :	50

S'il est vrai que l'examen des demandes de permis de construire, sous l'angle réglementaire, incombe au Service Technique Intercommunal, il n'en reste pas moins que les décisions appartiennent à la Municipalité, et que le Municipal responsable est fortement mis à contribution pour examiner des projets ou avant-projets, avant la phase de mise à l'enquête.

En 1988, les recours, suite aux levées d'oppositions faites par la Municipalité ont été au nombre de 3.

4.2. Urbanisme

4.2.1. "La Barcarolle"

Alors que l'utilisation de la partie de cette propriété sise en zone d'utilité publique - destinée à recevoir une partie des places de parc nécessaires à la zone des Abériaux et au port - et de la partie en zone de verdure peut se réaliser dans le cadre du Règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire, une modification des dispositions applicables à la partie médiane (zone de parcs) s'est révélée nécessaire pour en permettre une utilisation rationnelle.

Le préavis 70/89 proposant une telle modification a été déposé dans ce but.

4.2.2. Plan de quartier du "Creux-du-Loup"

Les études se sont poursuivies d'entente avec les propriétaires, pour l'élaboration de ce plan, qui a pu être mis à l'enquête publique en 1988.

4.2.3. Plan de quartier de "Bénex-Dessus-Sud"

L'année 1988 a été mise à profit pour la mise au point de ce plan, qui a fait l'objet d'une mise à l'enquête publique en janvier / février 1989 et a fait l'objet du préavis No 71/89.

4.2.4. Plan de quartier des Mélèzes

Le recours formé par la Municipalité devant le Tribunal fédéral contre le refus du Conseil d'Etat d'approuver ce plan de quartier a été rejeté. Dans ces conditions, il convenait de reprendre l'étude d'un nouveau plan de quartier, en s'efforçant de conserver les idées maîtresses qui avaient présidé à l'élaboration du premier, tout en tenant compte des remarques du Conseil d'Etat.

D'entente avec les propriétaires, un urbaniste a été mandaté à cet effet par la Municipalité.

4.2.5. Plan d'extension "Sur la Croix - zone artisanale"

Le Conseil d'Etat a approuvé ce plan d'extension, qui va nous permettre de soumettre au Conseil communal des propositions de réalisation dans cette nouvelle zone artisanale.

4.2.6. Plan d'aménagement du village

Mis à l'enquête publique en novembre / décembre 1988, ce plan n'a suscité que peu d'oppositions et a pu être présenté au Conseil communal au début de l'année 1989.

4.2.7. Remaniement parcellaire des Morettes

Les travaux d'équipement se poursuivent et les formalités administratives se dérouleront probablement jusqu'en 1990.

4.2.8. Plan de quartier "Au Clos"

Les travaux préparatoires d'un nouveau plan de quartier ont été poursuivis. L'aménagement de cette zone vise tout d'abord à permettre l'extension du garage Jaques; une dizaine de logements compléteront ce projet qui est présentement à l'étude.

4.2.9. Aménagement régional du territoire

M. Daniel FISCHER, Municipal, a fonctionné dans le "groupe de travail" pour l'aménagement régional du district de Nyon. L'observation courante et les études récentes montrent qu'une partie des problèmes les plus aigus de la région ne peuvent être abordés qu'à l'échelle de l'ensemble du district (p. ex. : transports publics, réseau routier, activités économiques, etc.). Le district est principalement concerné par les discussions intercantionales Vaud-Genève. Elles dureront longtemps et aborderont plusieurs sujets. La position du district ne pourra être défendue de façon cohérente dans ces discussions que s'il existe une image directrice de l'avenir du district, permettant de fixer les orientations et les priorités.

La législation cantonale (LATC, LDER, Plan Directeur Cantonal) suppose que les communes s'organisent au sein des régions, pour arrêter elles-mêmes les orientations de leur développement. Ceci permettra de mieux dialoguer entre le niveau cantonal et régional.

Il est important de souligner qu'il faut notamment une détermination consistant à chercher la création d'emplois dans le cadre de la maîtrise de la croissance, par le biais d'une politique de croissance limitée, appliquée par les communes individuellement et d'une politique de création d'emplois par le biais d'une action régionale.

Enfin, il convient de tenir compte de l'évolution en matière d'urbanisation : les surfaces constructibles deviennent de plus en plus rares, d'où leurs coûts excessifs. Chacun doit être conscient qu'une augmentation des possibilités de construire, dans les aires et plans de quartier adéquats, ira en s'intensifiant, ne serait-ce que pour préserver au maximum les zones de verdure, agricoles et viticoles.

M. J.-P. FRUTIGER, en 1989, prendra le relais de son prédécesseur. M. M. JACCARD donnera son avis en sa qualité de juriste.

4.2.10. Commission d'urbanisme

Cette commission, composée de 7 membres, est consultée par la Municipalité lors d'études de dossiers importants d'ordre urbanistique, tels que plans de quartiers. Comme au cours des exercices précédents, la collaboration avec cette commission a été excellente et fructueuse, et les avis de cette dernière ont été très appréciés.

4.3. Réseau routier

1988 a vu la réalisation de la route, assortie d'un trottoir, de l'éclairage et de l'adduction d'eau sous pression au chemin "Sous le Bois".

En outre, la réalisation de la route de type "villageois" a été poursuivie depuis l'immeuble Golay jusqu'au parking des Fossés. Travail de longue haleine, incommode pour les riverains directs, mais qui, une fois terminé, satisfait une majorité de la population, nous semble-t-il. Les conduites d'épuration en séparatif, de même que celles de gaz, d'eau, d'électricité ont pu être posées, ainsi que les gaines destinées à recevoir le futur télé-réseau.

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur un tronçon du chemin de Trembley et en plusieurs endroits du territoire communal.

4.4. Eau - Egoûts - Epuration

La Tour d'eau est toujours dans le même état qu'en 1987. Des projets de restructuration du réseau Nyonnais (notre fournisseur principal) étant en cours, nous avons été contraints d'attendre leur conclusion; vraisemblablement, 1989 sera l'année de décision de la refonte de notre système de distribution.

La consommation d'eau en 1988 représente un volume de 443'596 m³, soit par jour et par habitant 535 l. (1987 : 695 l.).

Cette eau provient :	de la Source du Frêne	pour	295'941 m ³
	de la SAPAN (lac)	pour	147'655 m ³
			<hr/>
			443'596 m ³
			=====

La station d'épuration fonctionne à satisfaction et a permis d'extraire 145 m³ de boues déshydratées, qui sont utilisées par les agriculteurs de la commune (boues claires 819 m³). Le nouveau dégrilleur à bande a été mis en place; ce système facilite grandement le travail de maintenance quotidien.

Le raccordement en séparatif du réseau de la route de Bénex a bien amélioré le fonctionnement de la STEP. Il y aura quelques améliorations à apporter à la pompe doseuse de chlorure ferrique, au système de jaugeage des quantités d'apport qui vraisemblablement devra être changé. Pour des raisons de suroccupation, nous n'avons pu entreprendre le nettoyage de conduites EC + EU en 1988.

4.5. Voirie

Ce service fonctionne bien, avec à sa tête notre Chef piqueur M. A. Kung qui met tout son savoir et sa bonne volonté au profit de la maintenance des ouvrages et travaux qui lui sont confiés. En 1988, nous avons doté ce service d'une pompe à traiter, d'une pompe de lavage haute pression nécessaire au bon entretien du patrimoine et du matériel.

4.6. Décharge publique

La décharge du Bois des Ages a été fermée à fin 1988; nous avons mandaté un bureau d'étude pour ouvrir et créer une nouvelle décharge afin de recevoir les déchets végétaux de la commune.

Dans le cadre du district, une étude est en cours afin de solutionner le problème des déchets et de leur utilisation.

4.7. Récupération des déchets

Le tonnage des ordures convoyées par la maison Henny de Rolle et acheminées aux installations de triage des déchets "En Craux" à Châtel St-Denis ascende à 610 tonnes pour l'année 1988, soit 736 grammes par habitant et par jour (1987 : 775 g./hab./j.).

53 tonnes de papier, soit 23 Kg par habitant et par an, ont été récupérées.

Quant à la collecte de verre, elle a produit 74 tonnes, soit 32 Kg par habitant.

5. Instruction publique et Cultes

5.1. Instruction publique

5.1.1. Administration scolaire

Direction des écoles

La Direction des écoles est assurée par M. Guy FERRO pour les classes enfantines, primaires et

secondaires de Prangins.

Le secrétariat est assuré par Mme Anne FISCHER.

Arrondissement

L'établissement secondaire de Prangins fait partie depuis 1986 de l'arrondissement de Nyon composé des établissements de Nyon-Marens, Nyon-Rocher, Borex-Crassier et de Prangins. L'administration des élèves en division supérieure 8 et 9ème ainsi que les pré-gymnasiales s'effectue dans le cadre de l'établissement de Nyon-Rocher et Nyon-Marens.

5.1.2. Autorité scolaire

Commission scolaire de Prangins

La commission scolaire primaire et secondaire, composée de 7 membres a pour tâches principales :

- d'organiser l'enclassement
- de préavisier sur les nominations d'enseignants
- d'accorder les congés
- de procéder à l'inscription des élèves dans les classes enfantines et au 1er degré
- de déléguer 3 membres à la commission scolaire d'arrondissement.

Cette commission a tenu 8 séances en 1988.

Commission scolaire d'arrondissement

Cette commission est composée de 13 membres représentant les 4 établissements secondaires de l'arrondissement scolaire de Nyon. Elle a pour fonction principale de fixer les seuils de passage dans les différentes divisions secondaires.

Elle s'est réunie à 4 reprises en 1988.

Conseil exécutif

Le Conseil exécutif de l'arrondissement secondaire de Nyon est composé de 12 membres, délégués municipaux de chaque commune. Cet organe définit les implications financières, le budget et statue sur le problème de l'emploi. Il s'est réuni 3 fois en 1988.

5.1.3. Ecole primaire et secondaire de Prangins

Corps enseignant Année scolaire en cours 1988 - 1989

Enseignants primaires

Maîtres nommés	9	
Maîtres temporaires	3	12

Enseignants secondaires

Maîtres nommés	4	
Maîtres temporaires	8	12

Enseignants en congé

Maître primaire	1	1
		<u>25</u>
		===

Elèves

Prangins :

Elèves secondaires	105
Elèves primaires et enfantines	158
	<u>263</u>
	===

Nyon :

Division pré-gymnasiale	73
Division supérieure	6
	<u>79</u>

Enseignement privé : 40

Total 382
=====

Ces 15 classes (9 primaires et 6 secondaires) sont réparties dans deux bâtiments, La Combe et les Fossés.

1 élève de Prangins suit le programme spécial des classes de développement, à Nyon.

Promotions

PRANGINS (primaire)	7 élèves
NYON (supérieure)	6 élèves
NYON (secondaire)	19 élèves

Camp d'hiver

1 camp de ski de piste (classe 6 à 9 DT)

5.1.4. Orientation scolaire et professionnelle

Conformément à la législation en vigueur, l'Office a procédé à diverses séances d'information avec les parents d'élèves, les maîtres et les conseils de classes pour proposer le service d'orientation. Il s'est avéré que le nouveau rôle assigné à l'Office était parfois mal compris. L'Office relève d'autre part que, contrairement aux attentes, la division terminale à option n'a pas, à ce jour, été revalorisée aux yeux des familles.

5.2. Culte

Mme Anne Diserens, titulaire, et Melle Carine Du Pasquier se partagent le poste d'organiste de l'Eglise de Prangins.

La Commune a toujours plus de difficultés à répondre favorablement aux communautés catholiques et protestantes concernant la mise à disposition de locaux pour l'enseignement du catéchisme.

6. Police

6.1. Tâches de police

L'importance et la variété des tâches accomplies par nos agents de police en 1988 est illustrée par les chiffres suivants :

Amendes d'ordre	52
Sentences sans citation	15
Procès-verbaux et rapports de compétence municipale	29
Procès-verbaux et rapports de compétence préfectorale	15
Rapports de renseignements à Autorités civiles-militaires-judiciaires	9
Patentes visées	4
Cartes d'identité délivrées	189
Commandements de payer notifiés	75
Convois funèbres au cimetière	5
Arrestations	2
Surveillances diverses (nombre d'heures)	63
Constats d'accidents sur la Commune avec Gendarmerie de Nyon	8
Taxes de séjour, nuitées des hôtels contrôlées	7685
Interventions diverses	112

Le véhicule de police acquis au début de l'année a donné à nos policiers une mobilité beaucoup plus grande et les a dispensés d'utiliser leurs véhicules privés pour leurs déplacements de service. Ce véhicule a parcouru 5'721 Km en 12 mois.

6.2. Contrôle de l'habitant

Au 31 décembre 1988, la Commune de Prangins comptait 2'376 habitants, contre 2'314 à fin

1987. En voici la répartition :

	1988	%	1987	%
Suisses :				
Bourgeois de Prangins	97		86	
Vaudois originaires d'autres communes	745		747	
Confédérés	1004		966	
		77.7		77.7
Etrangers (y compris fonctionnaires internationaux)	530	22.3	515	22.3
Total (au 29.12.88)	2'376	100.0	2'314	100.0
	=====	=====	=====	=====

Les étrangers, représentant nationalités, se répartissent comme suit, en fonction des permis dont ils sont titulaires :

Permis A	7
Permis B	193
Permis C	330

	530
	=====

Les mutations suivantes ont été enregistrées en cours d'année :

Naissances	19
Décès	8
Arrivées	277
Départs	227

6.3. Défense contre l'incendie

Effectifs :

- au 1er janvier 1988 44 hommes
- au 31 décembre 1988 41 hommes

Composition de la compagnie au 31 décembre 1988 :

5	officiers
5	sous-officiers
31	sapeurs

Interventions :

Le groupe d'intervention a été alarmé à 12 reprises, dont un sinistre important, soit la ferme BADER, qui a mobilisé 39 hommes sur une durée de 17 heures.

Exercices et surveillance :

Le corps a, en outre, été engagé à 19 reprises pour des exercices d'ensemble ou de groupe, pour la surveillance de circulation et de locaux lors de diverses manifestations.

Equipement et locaux :

En février 1988, le corps a déménagé du local de la place du village au nouveau local provisoire situé à la Rue de la Gare.

En mars 1988, la Municipalité a remis au corps un véhicule de 1ère intervention (Mercedes 7 places).

En septembre 1988, le corps a été équipé avec 4 appareils de protection Interspiro.

6.4. Protection civile

Rappelons que Prangins fait partie, avec 10 autres communes, du Regroupement 121.

L'administration pour les 11 communes comprend :

- 1 chef de service
- 2 secrétaires à mi-temps
- 1 dessinateur à mi-temps
- 1 garde-matériel

Organisation :

La Commission intercommunale relève que l'organisation du Regroupement 121 donne toute satisfaction, dès lors qu'on peut admettre qu'elle a atteint sa vitesse de croisière.

Office communal de la PC :

Dans le cadre du regroupement 121 :

- 40 personnes ont participé à des exercices divers (84 j. de service)
- 16 personnes ont été instruites (56 j. de service)

Ce sont donc 56 Pranginois qui ont accompli au total 148 jours de service en 1988.

Construction :

Le déficit en places protégées est d'environ 500 places pour notre Commune; nous devons déposer un projet d'abri communal avec poste sanitaire avant 1990, afin d'être en conformité avec la législation et de pouvoir bénéficier de subsides.

7. Sécurité sociale

7.1. Agence communale d'assurances sociales

a) AVS/AI/PC/APG/AF, dossiers relatifs à la Caisse cantonale vaudoise, Clarens

Pour l'année 1988, l'Agence communale d'assurances sociales de Prangins a géré 284 dossiers d'affiliés pour la Caisse cantonale + aide sociale vaudoise (1987 : 281).

Parmi ceux-ci, nous avons dénombré :

	<u>88</u>	<u>87</u>
Cotisations :		
personnes sans activité	39	38
personnes de condition indépendante	56	48
personnes ayant le statut d'employeur	76	65
personnes affiliées à la caisse mal.-acc. FRV	44	37
personnes affiliées à la caisse de compensation	25	9
AGRIVIT		

Prestations :	personnes au bénéfice de l'AVS	78	74
	personnes au bénéfice ou en attente de l'A.I.	60	49
	personnes au bénéfice de prestations complémentaires	27	24
	personnes au bénéfice d'allocations familiales	23	24
	aide sociale	2	1

b) Organe Cantonal de contrôle de l'assurance maladie et accidents

En 1988, 76 (1987 : 69) habitants de notre Commune ont bénéficié d'un subside fondé sur la Loi sur l'encouragement à l'assurance-maladie (LEAM).

L'agence communale effectue toujours le contrôle de l'affiliation à une caisse reconnue pour l'assurance maladie des mineurs et des personnes âgées de 60 ans et plus. Le recensement effectué sur la classe 1988 a porté sur 22 personnes (1987 : 20).

c) Assurance maladie et accidents

L'agence communale a tenu le contrôle des portefeuilles suivants :

- Caisse cantonale vaudoise :	82	assurés (inchangé)
- SUPRA (anciennement SVRSM) :	7	assurés (inchangé)

auxquels il convient d'ajouter les personnes affiliées auprès de la FRV, selon lettre a) ci-dessus.

d) Assurance chômage

Le nombre de personnes enregistrées au titre de l'assurance-chômage a été de 15 (1987 : 14). La durée des périodes de chômage a varié entre 2 semaines et 9 mois.

e) Service des repas à domicile

792 repas à domicile ont été servis, contre 1266 en 1987. Rappelons que ces repas sont préparés par l'Hôpital de Prangins et que leur livraison à domicile est assurée par des habitants de notre Commune. L'un de nos porteurs nous a demandé d'être déchargé de cette tâche en cours d'année. Il ne nous a malheureusement pas été possible de lui trouver un(e) remplaçant(e).

8. Sociétés dont la Commune fait partie

8.1. SEIC - Société électrique intercommunale de la Côte

L'activité de cette société s'est déroulée normalement en 1988.

Fonds pour amélioration de l'esthétique :

Il a été octroyé à la Commune de Prangins la première tranche de fr. 100'000.- destinée à financer des travaux réalisés. La réfection de la rue de la Gare (préavis 4/86) a pu bénéficier d'un montant de fr. 79'000.-, alors que celle de la route de Bénex (préavis 45/87) l'a été pour un montant de fr. 21'000.-. Ces montants ont été portés au débit des investissements mentionnés, et régulièrement amortis au 31 décembre 1988. Gland, Begnins, Coinsins, Vich et Duillier se répartiront les prochaines mannes dans les douze ans à venir, Prangins ne figurant plus qu'une fois dans le tournus...

Prangins a été représentée au Conseil d'administration par M. Daniel Fischer, municipal.

8.2. SAPAN - Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise

Les livraisons d'eau aux communes actionnaires, ainsi qu'au SANE, Syndicat d'arrosage de Nyon

et environs, ont été plus élevées qu'en 1987, ainsi qu'en témoignent les chiffres ci-après :

	1988 m3	1987 m3
eau de boisson	1'154'795	880'749
eau brute pour l'arrosage	104'935	30'905
Total	<u>1'259'730</u> =====	<u>911'654</u> =====

Les installations ont fonctionné de manière entièrement satisfaisante et la Société a pleinement assuré son rôle sur le plan de l'approvisionnement de la région en eau.

La Commune de Prangins est représentée, au sein du Conseil d'administration, par M. Marc Jaccard, syndic.

8.3. Chemin de fer Nyon - St-Cergue - Morez

Notre Commune est représentée au sein du Conseil d'administration par M. Christian WIDMANN.

Au moment de clore ce rapport, la Municipalité tient à adresser à tout le personnel communal ses vifs remerciements pour son engagement et sa fidélité dans l'accomplissement de ses tâches au profit de la collectivité.

BOUCLEMENT DES COMPTES 1988

La Municipalité a l'avantage de vous soumettre le bouclage des comptes de l'exercice 1988, accompagné des documents suivants :

- le bilan final 1988
- le relevé des investissements réalisés en 1988
- la situation détaillée des comptes de fonctionnement 1988
- la situation regroupée des comptes par nature 1988

Comme à l'accoutumée, nous commentons les postes qui présentent les écarts les plus importants, lesquels sont comparés aux résultats effectifs de l'exercice précédent (1987) avec la présentation du budget 1988 à titre indicatif.

Les chiffres présentés dans le présent préavis sont arrondis aux milliers de francs avec une décimale, dans le but d'en simplifier la lecture.

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 1988

1.1. A C T I F	31.12.88 fr.	31.12.87 fr.	Ecart fr.
Disponibilités	2'300.1	664.1	1'636.0
Débiteurs et Comptes courants	3'277.2	2'837.5	439.7
Placements patrimoine financier	8'797.3	8'784.2	13.1
PATRIMOINE FINANCIER	14'374.6	12'285.8	2'088.8
Investissements patrimoine administratif	665.4	2'642.4	- 1'977.0
Prêts et capitaux de dotations	178.5	167.1	11.4
Avances financements spéciaux	2'111.8	2'396.8	- 285.0
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2'955.7	5'206.3	- 2'250.6
TOTAL DE L'ACTIF	17'330.3	17'492.1	- 161.8

1.1.1. COMMENTAIRES CONCERNANT L'ACTIF

- 1.1.1.1. DISPONIBILITES fr. 2'300.1

L'augmentation est à la fois passagère, Fr. 680.0 nous étant parvenus au ccp à fin décembre, et réelle, fr. 1'868.2 étant placés en banque.
- 1.1.1.2. DEBITEURS ET COMPTES COURANTS fr. 3'277.2

a/ solde dû par la Recette de l'Etat sur les impôts et taxes 1988 fr. 2'141.2
b/ frais d'émission auprès de la centrale des communes suisses fr. 241.0
c/ SEIC, pour factures d'eau et taxes fr. 219.3
d/ débiteurs divers, pour notamment des factures de taxes relatives à l'épuration et au réseau d'eau
- 1.1.1.3. PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER fr. 8'797.3

Constitués par les achats de la parcelle de la Barcarolle et de l'immeuble Baudat, ainsi que tous les autres terrains et bâtiments du patrimoine communal.
- 1.1.1.4. INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF fr. 665.4

Ce poste comprend le solde des investissements après amortissement. Le tableau des investissements et celui des amortissements figurent dans le présent rapport.
- 1.1.1.5. AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX fr. 2'111.8

Il est intéressant de relever que la diminution se poursuit, ce qui est la suite logique des

facturations de taxes uniques en 1988.

Il concerne uniquement le poste "Epuraton des eaux usées, canalisations".

1.2.	PASSIF	31.12.88 fr.	31.12.87 fr.	Ecart fr.
	Engagements à court terme	1'312.6	1'311.0	1.6
	Emprunts à moyen et long terme	12'250.0	12'450.0	- 200.0
	Passifs transitoires	780.6	1'135.0	- 354.4
	Financements spéciaux et fonds de réserve	2'775.0	2'384.6	390.4
	Capital	212.1	211.5	0.6
	TOTAL DU PASSIF	17'330.3	17'492.1	- 161.8

1.2.1. COMMENTAIRES CONCERNANT LE PASSIF

1.2.1.1. EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME fr. 12'250.0

Deux prêts ont pu être amortis de Fr. 100.0 (6,25 % et 5,875 %).
Signalons que les emprunts obligataires bénéficient d'un taux de 4,25 % et 4,625 %.

1.2.1.2. PASSIFS TRANSITOIRES fr. 780.6

Moins de créanciers en suspens au 31.12.88 !

1.2.1.3. FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE fr. 2'775.0

Fonds alimentés par des recettes affectées :

- Epuration des eaux usées, STEP	fr. 973.0
- Défense contre l'incendie	fr. 621.9
- Service des eaux, raccordements	fr. 467.7

Fonds de réserve pour investissements futurs :

- Pour abris P.C.	fr. 199.1
- Pour futures places de parc	fr. 60.0
- Pour aménagement carrefour Zyma	fr. 6.8
- Ancien capital de la bourse des pauvres	fr. 336.5
- Pour personnel communal	fr. 110.0

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT 1988

2.1.	RECETTES	31.12.88 fr.	Budget 1988 fr.	Ecart s/budget fr.	31.12.87 fr.	Ecart s/1987 fr.
1.1	Administration	28.1	5.7	22.4	22.1	6.0
1.2	Finances					
1.2.1	Compte ordinaire	7'591.8	4'346.5	3'245.3	4'885.8	2'706.0
1.2.2	Déficit d'exercice	- -	1'011.2	- 1'011.2		
1.3	Domaines et bâtiments	287.6	274.3	13.3	234.9	52.7

	31.12.88 fr.	Budget 1988 fr.	Ecart s/budget fr.	31.12.87 fr.	Ecart s/1987 fr.
1.4 Travaux					
1.4.1 Compte ordinaire	38.1	61.5	- 23.4	70.9	- 32.8
1.4.2 Collecteurs E.C./E.U.	292.7	215.0	77.7	408.6	- 115.9
1.4.3 Station d'Epuration	178.8	107.0	71.8	300.1	- 121.3
1.4.4 Déficit STEP	--	0.7	- 0.7		
1.5 Instruction publique/Cultes	65.4	43.0	22.4	78.9	- 13.5
1.6 Police					
1.6.1 Compte ordinaire	15.3	9.5	5.8	26.7	- 11.4
1.6.2 Défense Incendie	153.2	101.0	52.2	107.7	45.5
1.7 Services industriels					
1.7.1 Service des Eaux	404.8	260.0	144.8	624.8	- 220.0
1.7.2 Service électrique	184.5	80.0	104.5	79.7	104.8
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9'240.3	6'515.4	2'724.9	6'840.2	2'400.1
=====					
TOTAL DES COMPTES ORDINAIRES	8'210.8	4'820.5	3'390.3	5'399.0	2'811.8
TOTAL DES SERVICES	1'029.5	683.0	346.5	1'441.2	- 411.7
TOTAL DES DEFICITS DES SERVICES	--	0.7	- 0.7		
TOTAL DU DEFICIT D'EXERCICE	--	1'011.2	1'011.2		
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9'240.3	6'515.4	2'724.9	6'840.2	2'400.1
=====					

2.1.1. COMMENTAIRES CONCERNANT LES RECETTES

2.1.1.1. ADMINISTRATION GENERALE

Quelques finances d'agrégation de la bourgeoisie ont amélioré les émoluments.

2.1.1.2 FINANCES

Même le conseiller communal sans expérience des chiffres peut avoir le sens de la curiosité éveillé par l'aspect inhabituel et peu ordinaire que présente le tableau des impôts et taxes. Voici quelques explications :

différence par rapport au budget 1988

4001 *Impôt sur le revenu* : + 98.5
 En réalité, la différence devait être négative par rapport au budget 1988 : de nombreux arriérés (2e année fiscale) s'ajoutent aux montants des impôts 1988.

4003	<i>Impôt à la source :</i> Une part de fr. 40.9 nous a été versée par l'administration des finances pour les impôts sur les frontaliers.	+ 24.6
4011	<i>Impôt sur le bénéfice :</i> Une S.I. en liquidation a versé une part communale de fr. 201.0 (à titre unique !)	+ 221.3
4040	<i>Droits de mutation :</i> Une soixantaine de transactions ont été enregistrées	+ 296.4
4050	<i>Impôts sur les successions et donations :</i> Une succession conséquente a eu d'heureux résultats pour notre commune (et pour l'Etat !)	+1'092.1
4411	<i>Impôts sur les gains immobiliers :</i> Là également, nous avons pu participer à la répartition de 26 transactions, dont 4 ont fait éclater le cadre budgétaire ...	+1'369.1
4341	<i>Taxes affectées :</i> Elles ont suivi le rythme de la construction, ce qui nous permet d'alimenter quelques fonds (v/1.2.1.3.)	+ 325.9

Réjouissons-nous de ces excellents résultats, et pour une fois, car vous l'aurez compris par vous-mêmes, ne multiplions pas les recommandations sur le caractère aléatoire de certains revenus fiscaux... qui pourront nous manquer dans les années à venir ! Les miracles n'ont lieu qu'une fois. Constatons néanmoins que les valeurs budgétées pour 1988 possédaient une référence absolument valable, et considérons que les avantages énumérés ci-dessus nous exposeront à une classification lourde de conséquence pour notre commune lorsqu'il sera question de la péréquation financière intercommunale !

DETAIL DES IMPOTS, TAXES ET
TAXES AFFECTEES

NATURE DE L'IMPOT OU DE LA TAXE	31.12.88 fr.	Budget 1988 fr.	Ecarts s/budget fr.	31.12.87 fr.	Ecarts s/1987 fr.	
4001	Impôt sur le revenu	2'598.5	2'500.0	98.5	2'516.0	82.5
4002	Impôt sur la fortune	273.7	200.0	73.7	258.7	15.0
4003	Impôt à la source	74.6	50.0	24.6	72.6	2.0
4004	Impôt spéc. des étrangers	185.0	150.0	35.0	134.4	50.6
4005	Impôt personnel	11.4	10.0	1.4	8.8	2.6
4011	Impôt sur le bénéfice net	301.3	80.0	221.3	88.2	213.1
4012	Impôt sur le capital	225.2	230.0	- 4.8	226.7	- 1.5
4013	Impôt compl. sur immeubles	11.4	13.0	- 1.6	8.7	2.7
4020	Impôt foncier	289.9	270.0	19.9	273.1	16.8
4040	Droits de mutations	596.4	300.0	296.4	319.9	276.5
4050	Impôts success. + donations	1'242.1	150.0	1'092.1	27.7	1'214.4
4061	Impôts sur les chiens	10.8	10.0	0.8	11.1	- 0.3
4090	Impôts récup. après défal.	1.0	- -	1.0	58.0	- 57.0
4101	Patentes boissons et tabac	7.3	8.0	- 0.7	7.4	- 0.1
4319	Emoluments administ. divers	15.0	20.0	- 5.0	16.5	- 1.5

	31.12.88 fr.	Budget 1988 fr.	Ecart s/budget fr.	31.12.87 fr.	Ecart s/1987 fr.
4411 Impôts gains immobiliers	1'669.1	300.0	1'369.1	812.4	856.7
4412 Taxes sur véhicules moteur	--	--	--	23.6	- 23.6
TOTAL DES IMPOTS ET TAXES	7'512.7	4'291.0	3'221.7	4'863.8	2'648.9
4341 Taxes uniques collecteurs	118.3	50.0	68.3	240.0	- 121.7
4342 Taxes annuelles collecteurs	174.4	165.0	9.4	168.6	5.8
4341 Taxes uniques STEP	118.3	50.0	68.3	238.7	- 120.4
4342 Taxes annuelles STEP	58.1	55.0	3.1	56.2	1.9
4065 Taxes incendies bât. et mob.	50.9	45.0	5.9	48.0	2.9
4301 Taxes exemption service feu	53.8	55.0	- 1.2	44.8	9.0
4341 Taxes uniques réseau Eau	232.3	60.0	172.3	442.6	- 210.3
TAXES AFFECTEES	806.1	480.0	326.1	1'238.9	- 432.8
TOTAL IMPOTS ET TAXES	8'318.8	4'771.0	3'547.8	6'102.7	2216.1
=====					
CHARGES	31.12.88 fr.	Budget 1988 fr.	Ecart s/budget fr.	31.12.87 fr.	Ecart s/1987 fr.
2.1. Administration générale	594.5	605.6	- 11.1	610.5	- 16.0
2.2. Finances					
2.2.1. Compte ordinaire	767.4	897.2	- 129.8	619.3	148.1
2.2.2. Amortiss. budgetés	519.7	419.7	100.0	384.0	135.7
2.2.3. Amortiss. supplém.	2'980.4	0.0	2'980.4	--	2'980.4
2.2.4. Excédent d'exercice	110.6	0.0	110.6	185.0	- 74.4
2.3. Domaines et Bâtiments	452.3	420.5	31.8	324.7	127.6
2.4. Travaux					
2.4.1. Compte ordinaire	456.2	658.1	- 201.9	474.7	- 18.5
2.4.2. Collecteurs E.C./E.U.	7.7	30.0	- 22.3	59.5	- 51.8
2.4.3. Station d'épuration	88.7	103.1	- 14.4	133.9	- 45.2
2.4.4. Amortissements STEP	33.1	4.6	28.5	4.6	28.5
2.4.5. Excédent coll. E.C./E.U.	285.0	185.0	100.0	349.1	- 64.1
2.4.6. Excédent STEP	57.0	0.0	57.0	161.6	- 104.6
2.5. Instruction publique/Cultes	1'671.5	1'942.0	- 270.5	2'120.1	- 448.6

	31.12.88 fr.	Budget 1988 fr.	Ecart s/budget fr.	31.12.87 fr.	Ecart s/1987 fr.
2.6. Police					
2.6.1. Compte ordinaire	275.4	275.9	- 0.5	207.3	68.1
2.6.2. Défense incendie	44.6	60.6	- 16.0	102.0	- 57.4
2.6.3. Excédent déf. incendie	108.6	40.4	68.2	5.6	103.0
2.7. Sécurité sociale	382.8	612.7	- 229.9	473.5	- 90.7
2.8. Services industriels					
2.8.1. Service des Eaux	156.1	210.9	- 54.8	194.7	- 38.6
2.8.2. Excédent Serv. Eaux	248.7	49.1	199.6	430.1	- 181.4
2.8.3. Service électrique		0.0			
TOTAL GENERAL DES CHARGES	9'240.3	6'515.4	2'724.9	6'840.2	2'400.1
=====					
TOTAL DES COMPTES ORDINAIRES	4'600.1	5'412.0	- 811.9	4'830.1	- 230.0
TOTAL DES SERVICES	297.1	404.6	- 107.5	490.1	- 193.0
TOTAL AMORTISSEMENTS BUDGETES	524.3	424.3	100.0	388.6	135.7
TOTAL AMORTISSEMENTS SUPPLEM.	3'008.9	0.0	3'008.9	0.0	3'008.9
TOTAL EXCEDENT DES SERVICES	699.3	274.5	424.8	946.4	- 247.1
TOTAL DE L'EXCEDENT D'EXERCICE	110.6	0.0	110.6	185.0	- 74.4
TOTAL GENERAL DES CHARGES	9'240.3	6'515.4	2'724.9	6'840.2	- 2'400.1
=====					

2.2.1. COMMENTAIRES SUR LES CHARGES

Différence par rapport
au budget 88

2.2.1.1. IMPOTS (21)

L'imputation forfaitaire du Département des finances pour des impôts payés à d'autres communes s'est augmentée de fr. 36.8

Par contre les défalcons s'impôts se sont réduites de fr. 31.8

2.2.1.2. SERVICE FINANCIER (22)

Diminution des intérêts des dettes à court terme de fr. 139.5
(il a même été comptabilisé des revenus pour placements à court terme) fr. 20.7

alors que les intérêts des emprunts à moyen et long terme correspondaient au montant budgété de fr. 625.0

2.2.1.3. BATIMENTS SCOLAIRES (352)

L'entretien des bâtiments a nécessité un dépassement budgétaire de fr. 46.0 qui est dû essentiellement à la réfection de la salle de gymnastique

2.2.1.4. BUREAU TECHNIQUE (41)

Le technicien n'ayant pas été engagé en 1988, il en découle une diminution des frais de fr. 53.0

2.2.1.5. SERVICE DE L'URBANISME, ROUTES, ECLAIRAGE PUBLIC (42/43)

Différentes économies ont été réalisées dans les postes honoraires, entretien des routes et de l'éclairage public pour un montant global de fr. 62.0

2.2.1.6. ORDURES MENAGERES ET DECHETS (45)

Le matériel nécessaire pour le compostage des déchets n'a pas encore été acquis, les études se déroulant encore à l'heure actuelle fr. 50.0

2.2.1.7. COLLECTEURS EAUX USEES ET EAUX CLAIRES (461)

L'entretien des canalisations n'a pu se dérouler comme prévu, les frais budgetés pour seront donc reportés dans un exercice futur fr. 25.0

2.2.1.8. SERVICE DES EAUX (81)

Même situation que ci-dessus : il a pu être "économisé" dans ce secteur : fr. 25.0

2.2.1.9. INSTRUCTION PUBLIQUE (5)

Il était précisé l'an dernier que la comparaison des charges s'avérait difficile : la base des données budgétaires n'a, pour 1988, pas correspondu effectivement à la réalité. C'est une diminution de fr. 270.5 que nous avons dû constater. La collocation de Prangins en classe 4, en 1987 et 1988, la diminution des élèves de primaire supérieure, et le fait que des charges 1986 ont été affectées à l'exercice 1987, ont été des éléments autant troublants qu'inconnus en automne 1987. D'autre part, des prévisions démographiques trop optimistes basées sur les permis de construire délivrés ont également contribué à cet écart.

	1985 fr.	1986 fr.	1987 fr.	1988 fr.
coûts effectifs comptabilisés	1'277.1	1'735.9	2'120.1	1'671.5
coûts budgetés	1'200.0	1'306.1	1'690.5	1'942.0

2.2.1.10. SECURITE SOCIALE (7)

M. Daniel Schmutz, Chef du Département de la prévoyance sociale et des assurances nous communiquait le 17.07.87. : "Une augmentation importante de la facture sociale est prévue pour 1988. Elle est liée aux effets de la deuxième révision des PC AVS/AI entrée en vigueur le 1er janvier 1987 et à l'augmentation des demandes de prestations complémentaires que nous constatons à ce jour".

C'est ce qui avait incité l'Exécutif à faire preuve de prudence, lors des estimations budgétaires établies en automne 1987, ce d'autant plus que le tableau provisoire, comptabilisé en 1987 comportait un "supplément"

de fr. 100'000.-, qui fut rectifié sur le décompte définitif de 1988...
portant à conséquence pour un pareil montant dans la facture finale !

	1985 fr.	1986 fr.	1987 fr.	1988 fr.	
Coûts effectifs comptabilisés	453.5	402.3	473.5	382.8	
Coûts budgetés	509.0	415.0	525.0	612.7	
RESULTAT DE L'EXERCICE 1988	31.12.88	Budget	Ecart	31.12.87	Ecart
	fr.	1988	s/budget	fr.	s/budget
		fr.	fr.		fr.
RECETTES	9'240.3	5'504.2	3'736.1	6'840.2	2'400.1
CHARGES	6'149.3	6'515.4	- 366.1	6'655.2	- 505.9
EXCEDENT DES RECETTES	3'091.0	- 1'011.2	4'102.2	185.0	2'906.0
AMORTISSEMENTS BUDGETES	524.3	424.3	100.0	388.6	135.7
EXCEDENTS DES SERVICES	699.3	274.5	424.8	946.4	- 247.1
DISPONIBLE POUR INVESTIS- SEMENTS	4'314.6	- 312.4	4'627.0	1'520.0	2'794.6

L'excédent de recettes de l'exercice 1988 représente le 33,45 % des recettes (1987 : 2,7 % / 1986 : 6,5 % / 1985 : 13,6 %) et sera utilisé de la manière suivante :

AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES	fr.	2'980'360.35
FONDS DE RESERVE POUR PERSONNEL COMMUNAL	fr.	110'000.00
VIREMENT A CAPITAL	fr.	639.88
EXCEDENT TOTAL	fr.	3'091'000.23

AMORTISSEMENTS BUDGETES

- Préavis No 26/83 Passage inférieur CFF (6ème année)	237.5
- Préavis No 47/85 Réfection de la route de l'Etraz (3ème année)	50.9

- Préavis No 48/85		
Aménagement du carrefour de Bénex (3ème année)		19.1
- Préavis Nos 4/86 et 16/86		
Réfection de la rue de la Gare (2ème année)		28.3
- Préavis No 6/86		
Plan d'aménagement du village (2ème année)		20.0
- Préavis No 9/86		
Unité mobile de déshydratation des boues (2ème année)		4.6
- Préavis No 13/86		
Parcelle F. Schneiter (2ème année)		16.2
- Préavis No 15/86		
Transporteur AEBI et balayeuse ROLBA (2ème année)		12.0
- Préavis No 24/87		
Réfection immeuble "Les Oiselets" (1ère année)		9.5
- Préavis No 35/87		
Elargissement chemin Sous-le-Bois (1ère année)		19.4
- Préavis No 38/87		
Aménagement du carrefour Zyma (1ère année)		6.8
		<hr/>
TOTAL DES AMORTISSEMENTS 1988		424.3
Crédit exceptionnel de la SEIC pour travaux d'amélioration sur le réseau		100.0
		<hr/>
		524.3
		<hr/>
		=====

AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Préavis
Nos

24/87	- "Les Oiselets" réparation	275'498.20
26/83	- Passage dénivelé	262'500.--
45/87	- Réfection route Bénex - Vieux Pressoir	549'358.80
57/88	- Vestiaires Abériaux et buvette	243'815.95
62/88	- Trottoir côté Jura du passage dénivelé	34'700.--
48/85	- Carrefour route de Bénex	299'845.35
4/86 et 16/86	- Réfection rue de la Gare	390'003.85
47/85	- Réfection route de l'Etraz	392'687.35
6/86	- Plan d'aménagement du centre du Village	32'115.95

35/87	- Elargissement du chemin Sous-le-Bois	169'003.10
13/86	- Garage Schneider + parcelle	133'800.--
25/87	- Buvette vestiaires Abériaux, étude C 25/87	67'936.00
54/88	- Transformation du bâtiment administratif	73'095.80
15/86	- Transporteur AEBI et balayeuse d'occasion ROLBA	56'000.--

TOTAL 2'980'360.35

=====

Un fonds de réserve de

fr.110'000.--

a été créé pour faciliter la prise de décisions adéquates en faveur du personnel communal de Prangins. Il nous est apparu, en effet, qu'à la lumière des résultats favorables de l'exercice 1988, nous devons prévoir des mesures d'amélioration dont le principe est actuellement un sujet de préoccupations pour l'Exécutif. En temps opportun nous vous soumettrons nos propositions.

REMARQUES GENERALES

Nous avons tenté, au travers de ces quelques pages, de vous présenter avec clarté la situation comptable de la Commune de Prangins qui, au terme de l'exercice 1988, s'est améliorée très sensiblement. Tous les membres de l'Exécutif furent à part entière les artisans de cette évolution, avec l'aide, soulignons-le de quelques participants providentiels. Nous ne pensons pas que la spirale engendrée par les rentrées aléatoires doive se poursuivre, la situation vécue en 1988 ne devant, à notre humble avis, plus se reproduire.

Néanmoins, désireriez-vous être renseignés sur un point précis que nous n'avons peut-être pas abordé dans ce document ? A cet effet, nous nous permettons de vous suggérer de faire usage de l'article 45 de votre Règlement :

"Chaque membre du Conseil a le droit d'adresser par écrit ses observations à toute commission d'un rapport"

et de charger la Commission de gestion de nous transmettre vos questions, lors de l'examen des comptes.

Vous pouvez également nous transmettre directement vos questions, auxquelles nous répondrons au cours de la séance du Conseil Communal.

Nous pensons que cette démarche peut permettre de faciliter le déroulement de la séance de votre Conseil, et nous donne la possibilité de rechercher, au préalable, les pièces justificatives.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1988

		31.12.88 fr.	31.12.87 fr.
91	ACTIF	17'330'363.97	17'492'083.24
	PATRIMOINE FINANCIER		
910	DISPONIBILITES	2'303'111.29	664'039.59
9100	Caisses	8'473.74	7'979.29
9101	Compte de chèques postaux	423'411.03	330'525.28
9102	Banques	1'868'226.52	325'535.02
911	DEBITEURS ET COMPTES COURANTS NON BANCAIRES	3'277'229.38	2'837'534.50
9111	Comptes courants débiteurs	1'135'979.73	1'598'053.45
9112	Recette de l'Etat	2'141'249.65	1'239'481.05
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	8'797'332.95	8'784'174.75
914	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	665'408.--	2'642'400.25
9141.1	Passage dénivelé CFF	--	500'000.--
9141.11	Sondage au port des Abériaux	37'344.--	32'236.--
9141.13	Construction buvette + vestiaires Abériaux	100'000.--	
9141.4	Aménagement de la route de l'Etraz	--	564'043.20
9141.5	Aménagement du carrefour de Bénex	--	318'945.35
9141.6	Réfection de la rue de la Gare	328'000.--	681'563.80
9141.7	Plan d'extension du Bourg	--	40'000.--
9141.8	Aménagement du chemin Sous-le-Bois	60.--	15'356.05
9143	Bâtiments et constructions amortis	1.--	1.--
9143.2	Parcelle et garage F. Schneiter	200'000.--	350'000.--
9143.3	Etude aménagement vestiaires Abériaux	--	42'551.85
9144	Installations du Service des Eaux amorties	1.--	1.--
9146	Mobilier, machines et véhicules amortis	1.--	1.--
9146.2	Balayeuse ROLBA et Transporteur AEBI	--	68'000.--
9146.3	Véhicule Service du Feu	--	29'700.--
9149	Terrain ex. L. Müller "Aux Morettes"	1.--	1.--
		31.12.88 fr.	31.12.87 fr.
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	178'510.00	167'110.00
918	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	2'111'772.35	2'396'824.15
92	PASSIF	17'330'363.97	17'492'083.24
920	ENGAGEMENTS A COURT TERME	1'312'612.80	1'310'958.30
922	EMPRUNTS A MOYENS ET LONGS TERMES	12'250'000.--	12'450'000.--

925	PASSIFS TRANSITOIRES	780'616.10	1'135'038.10
928	FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE	2'775'033.75	2'384'625.40
9280	Financements spéciaux	2'062'551.75	1'803'543.40
9282	Fonds de réserve	712'482.--	581'082.00
929	C A P I T A L	212'101.32	211'461.44

Selon décision du 19 mars 1981, le Département de l'Intérieur et de la Santé publique par le Conseiller d'Etat M. Claude Perey, autorise la Commune de Prangins à se porter CAUTION SIMPLE jusqu'à concurrence de fr. 792'000.-- en garantie des emprunts contractés par la SAPAN.

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS 1988

compte	Préavis investissements	Montants	Totaux
FINANCES			
230.4512	31/72 Subside Pavillon scolaire des Fossés	- 6'694.--	- 6'694.--
BATIMENTS			
BILAN	24/87 Réfection de l'immeuble des Oiselets	100'686.10	
BILAN	22/86 Construction immeuble locatif	7'225.30	
BILAN	25/87 Etude et création vestiaires "Aux Abériaux"	25'384.15	
BILAN	57/88 Construction buvette + vestiaires et accès au port des Abériaux	343'815.95	
BILAN	54/88 Transformation du bâtiment administratif	73'095.80	550'207.30
		Montants	Totaux
URBANISME			
BILAN	06/86 Plan d'aménagement du centre du village	12'115.95	12'115.95
GENIE CIVIL ET ROUTES			
BILAN	32/87 Sondages au large de port des Abériaux	5'108.--	
BILAN	47/85 Aménagement de la route de l'Etraz	- 120'455.85	
BILAN	04/86 Réfection de la rue de la Gare	143'740.05	
BILAN	35/87 Elargissement ch. Sous-le-Bois	173'107.05	
BILAN	45/87 Réfection de la route de Bénex	570'358.80	
BILAN	61/88 Amélioration du port des Abériaux	190'235.--	
BILAN	62/88 Construction du trottoir côté Jura du PICFF	34'700.--	996'793.05

SERVICE DU FEU

BILAN	31/87	Acquisition d'un véhicule défence incendie	59'502.80	59'502.80
-------	-------	--	-----------	-----------

EPURATION DES EAUX

BILAN	52/88	Achat dégrilleur pour STEP	66'079.60	
BILAN	09/86	participation acquisition unité mobile déshydratation	37'731.35	103'810.95

TOTAL DES INVESTISSEMENTS 1988 1'715'736.05

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis No 73/89 concernant le rapport de la Municipalité concernant la gestion et les comptes de l'année 1988,

lu le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1 / Il est donné décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 1988.
- 2 / Les comptes de la Bourse communale de Prangins pour l'exercice 1988 sont acceptés tels qu'ils sont présentés.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 16 mai 1989, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
M. Jaccard		A. Badel

- Annexes :
- 1 Bilan au 31 décembre 1988
 - 1 tableau des investissements 1988
 - 1 compte de fonctionnement 1988 détaillé
 - 1 compte de fonctionnement 1988 regroupé